

## Chapitre I : LES VESTIGES

### Montmorency 1954 : un chef-lieu de canton isolé

#### *Montmorency va disparaître*

« Depuis plusieurs années, tout laisse croire que petit à petit Montmorency disparaîtra. Pourquoi ?

La Poste, qui était ouverte de 8 à 19 heures sans interruption, n'était plus ouverte que de 9 à 12 heures et de 15 à 18 heures.

Puis la Régie a disparu, au profit d'Eaubonne.

Puis l'Enregistrement, au profit d'Enghien.

Puis la Justice de Paix, presque à Enghien.

Puis le contrôleur des Contributions directes, au profit d'Enghien.

Puis notre train, notre « Refou-lons » est sur la balance pour disparaître.

Et maintenant, Montmorency devenue ville morte, la Poste n'ouvre plus ses portes que de 9 h 30 à 12 h 00-12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 00. Bientôt, une fois par semaine sera suffisant.

Et peut-être verrons-nous l'hôpi-

tal, sur des roulettes, descendre à Enghien ?

Montmorency, chef-lieu de canton de 11.000 habitants... Quel désastre !

Et les patentes augmentent toujours. »

Cette lettre, signée par « un commerçant » et parue dans *L'Écho d'Enghien-Montmorency* du 3 décembre 1953, semble bien pessimiste. Noircit-elle le tableau ou correspond-elle à la réalité ? Pour le savoir, brosons un rapide portrait de Montmorency en 1954, quatre-vingt-huit ans après l'arrivée du chemin de fer et la liaison directe avec Enghien.

Charles Haquet, dans *Le Journal du dimanche* du 16 janvier 1955, résume en une phrase l'image que la localité offre à ses visiteurs :

Montmorency est une localité de contrastes : près des belles villas confortables et des grandes propriétés résidentielles, qui s'étalent sur la colline, le centre du vieux pays, datant du XVI<sup>e</sup> siècle, est constitué de vieilles maisons croulantes frappées d'insalubrité. »

Le problème numéro un de Montmorency n'est plus son isolement, mais sa vétusté. L'accroissement de la population

— cinq fois plus nombreuse qu'en 1866 — dû en grande partie, faut-il le rappeler, au chemin de fer, rend crucial le relogement de plus du quart des quatorze mille Montmorencéens. Une enquête révèle en effet que quelque cinq cents logements, sur les quatre mille cinq cents recensés, doivent être démolis de toute urgence. Charles Haquet dresse un bilan sommaire de la situation :

« (...) Dès 1942 et en 1948, on a démolit trente maisons, en relogant les familles dans une cité rue Notre-Dame, construit douze logements (accession à la propriété) et trente-six économiques normalisés ; vingt taudis sont actuellement rasés. Dès février, on va commencer la construction de vingt logements simples, de vingt-quatre HLM, puis en automne, trente-six habitations accession à la propriété. Enfin, à la fin du mois prochain, on aura terminé la cité d'urgence de deux cents logements, située route de Domont. (...) »

Malgré le lourd handicap de son infrastructure défaillante, Montmorency ambitionne cependant de redevenir ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être : une accueillante cité touristique. Or, l'évolution de la banlieue parisienne, depuis la fin